

ÉLECTIONS

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DU 7 AU 14 NOVEMBRE 2019

Notre bilan

FO-ES peut s'enorqueillir d'avoir été un acteur majeur et décisif dans la négociation et la signature de plusieurs accords d'entreprise :

- Avenant à l'accord CET : Pour la 3º fois en 10 ans, nous avons été à l'origine de la demande de révision de l'accord CET. Nous nous félicitons d'avoir obtenu l'introduction de la monétisation, la conservation de l'abondement du 13º mois en le plafonnant et l'ajout d'un abondement sur les jours d'ancienneté.
- Accord sur l'intéressement : sans la signature de FO-ES, sachez qu'il n'y aurait pas eu de prime d'intéressement en 2020!
- Accord avancements / reclassements : malgré un léger recul des taux ces 3 dernières années, la casse a pu être limitée grâce à notre opiniâtreté.

En 2018, FO-ES a su anticiper les évolutions apportées au dispositif du Compte Personnel de Formation en informant très largement les salariés sur l'importance d'utiliser les heures avant qu'elles ne soient converties en euros à compter du 1er janvier 2019 entraînant ainsi une diminution du budget de 70 %! Vous avez été nombreux à suivre notre conseil et entamer une formation (linquistique dans la majeure partie des cas) dans le cadre du C.P.F.



Nos représentants (délégués syndicaux, représentants syndicaux, élus aux futurs CSE ou membres des CSP) sont à votre écoute et agissent. Ils veilleront particulièrement à votre qualité de vie au travail en intervenant rapidement en cas de situation délicate en faisant des propositions et en étant des acteurs constructifs pour le bien-être de tous!

Vous avez besoin d'un conseil en matière d'épargne salariale, d'épargne retraite, de demandes de remboursement de soins de sécurité sociale ou mutualistes, d'évolution de carrière, d'éléments de rémunération, de droits sociaux, de droits à la retraite ou encore de droits à la formation, n'hésitez pas à faire appel à vos représentants FO-ES.

Ils sauront vous conseiller afin de vous faire profiter de leurs compétences et de leur expérience dans tous les domaines précités.

Au sein des instances de représentativité, nos élus et représentants désignés mettront tout en œuvre pour défendre au mieux vos intérêts de salariés.

Nos délégués et coordonnateurs syndicaux formuleront des propositions claires et précises lors des négociations à venir, sans accepter la moindre compromission! Ils signeront ou non les accords d'entreprise après en avoir débattu au sein de notre organe décisionnaire qu'est le bureau exécutif.

Notre positionnement sur les sujets nationaux

FO-ES s'oppose à l'application du Système Universel de Retraite aux salariés statutaires présents au 31/12/2024! FO-ES refuse le démantèlement du Groupe EDF via le projet HERCULE!

FO-ES se battera contre toute régression sociale en cas de remise en cause de notre Système de Rémunération!

Nous sommes des femmes et des hommes indépendants, libres de penser, d'agir et de revendiguer en dehors de toute influence politique ou religieuse. Mais, avant tout, nous sommes des collègues qui agissons au quotidien pour défendre vos intérêts individuels et collectifs, quel que soit votre collège d'appartenance.

FO-ES vous donne rendez-vous du 7 au 14 novembre 2019 pour élire vos représentants au sein du Comité Social et Économique (CSE).





ÉLECTIONS COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DU 7 AU 14 NOVEMBRE 2019

Collège Exécution





EXPL



Emmanuel BOURGARD EXPL



Anthony FELDEN



Giuseppe DI MURO





Gérald ROUYER EXPL



















VOTEZ

Mathieu STIEGLER



Jonathan REINHART

ATT/DIR

Alain FLON MER





Julie SCHLOSSER **EXPL**



Frederic DEININGER



Aurélien OTTMANN



Alexandre DE SOUSA



Eric SIEFER MER



Tarek SALEH **EXPL**

Collège Cadre



Didier HUTER



Charlotte WEISS

Titulaires



Marc SCHWARZ



Suppléants